

ETESIA

FR

**Notice d'instructions
(originale)**

A lire attentivement avant d'utiliser la machine

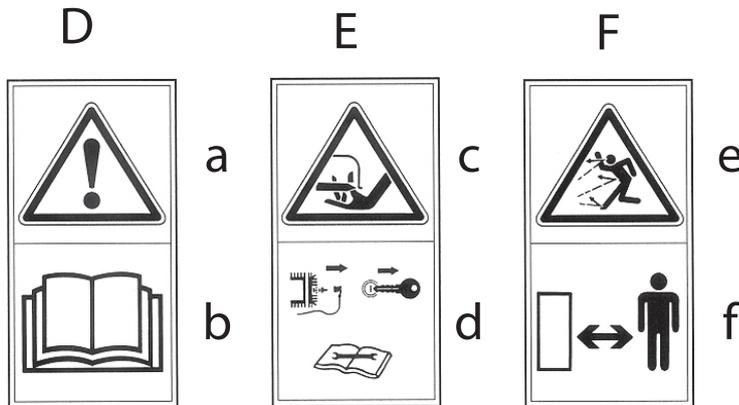


**PBE - PBTS - PHE
PHTS - PHB - PHTB**

EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES

 Ce signe vous indiquera les conseils qui concernent votre sécurité.  Ce signe vous indiquera les conseils qui concernent la longévité de la tondeuse.	<h3>PICTOGRAMMES MOTEUR</h3>  Le carburant est extrêmement inflammable et explosif. Arrêter le moteur avant de faire le plein. NE PAS FUMER. Faire le plein dans un lieu bien aéré et éloigné de toutes flammes et étincelles.  Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel et inodore. Ne pas faire fonctionner le moteur dans un local fermé.  Pour éviter des brûlures sérieuses, ne pas toucher l'échappement lorsqu'il est chaud.
---	--

<h3>ETIQUETTES DE SÉCURITÉ</h3> <h4>ETIQUETTE D</h4> <p>a- ATTENTION ! b- Avant utilisation, lire et observer rigoureusement les instructions de la notice d'utilisation.</p>	<h4>ETIQUETTE E</h4> <p>c- Risque de sectionnement des doigts. d- Arrêter le moteur et débrancher le capuchon de bougie avant toute opération de maintenance.</p> <h4>ETIQUETTE F</h4> <p>e- Risque de projection d'objets. f- Tenir les tiers éloignés de la tondeuse.</p>
--	---



NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

TONDEUSES PBE - PBTS - PHE - PHTS - PHB - PHTB

SOMMAIRE

1. Votre sécurité et celle des autres	1
2. Descriptif.....	3
3. Photos,schémas,figures	9
4. Descriptif des symboles graphiques.....	12
5. Caractéristiques techniques	13
6. Préparation et prise en main.....	14
7. Utilisation.....	15
8. L'entretien régulier de votre tondeuse.....	16
9. Arrêt prolongé - Stockage hivernal - Remise en service.....	17
10. Dépannage courant. Les pannes et leurs remèdes.....	18
11. Tableau récapitulatif de l'entretien régulier	19
12. Conditions générales de garantie	19

FÉLICITATIONS

Vous venez d'acquérir une tondeuse ETESIA.

Cette machine d'une fiabilité et d'une robustesse étonnantes a été conçue pour vous servir longtemps.

Pour accroître sa longévité et lui assurer un fonctionnement optimal, lisez attentivement la présente notice, respectez les consignes de sécurité et les instructions d'entretien.

Conservez précieusement cette notice pour des consultations ultérieures. Cette tondeuse est uniquement destinée à la tonte de l'herbe. Tout autre usage en dehors de la tonte de toute surface engazonnée est à proscrire.

Fidèle à sa politique d'innovation permanente, ETESIA ne cesse d'améliorer la qualité de ses produits. Par conséquent, votre modèle peut présenter de légères différences par rapport à cette notice. Votre concessionnaire ETESIA dispose des informations techniques les plus récentes. N'hésitez pas à le consulter en cas de besoin.

AVANT D'UTILISER LA TONDEUSE

- Dans votre propre intérêt, contrôlez la présence des étiquettes de sécurité sur votre tondeuse aux endroits prévus par la notice. Si une ou plusieurs de ces étiquettes devaient manquer, adressez-vous immédiatement à votre Revendeur.
- Nous attirons votre attention sur le fait que ces étiquettes de sécurité sont obligatoires sur la tondeuse.
- Familiarisez-vous avec ses commandes. Étudiez soigneusement son fonctionnement pour pouvoir arrêter rapidement le moteur.
- Dégagez le terrain des pierres, bois, ferrailles, fils, os, plastiques, branches, et autres débris pouvant être projetés par la tondeuse. Supprimez aussi les branches basses pouvant blesser les yeux.
- Avant chaque utilisation, assurez-vous du bon état de la lame et de sa fixation.
- Ne portez jamais de vêtements amples durant l'utilisation. Équipez-vous de chaussures fermées, solides et antidérapantes. Portez également des pantalons longs.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- La tondeuse doit être utilisée conformément à la présente notice d'instructions.
- Les adolescents de moins de 16 ans, ainsi que les personnes non familiarisées avec la tondeuse, ne doivent pas utiliser la machine.
- Ne confiez jamais la tondeuse à une personne n'ayant pas pris connaissance de la notice d'instructions.
- Ne travaillez pas trop près de talus, de fossés, sur des terrains meubles ou présentant des risques de renversement.
- N'utilisez pas la machine si vous êtes fatigué ou malade. Évitez également de le faire si vous avez consommé des boissons alcoolisées ou pris des médicaments.
- L'utilisateur ou l'opérateur est responsable de la sécurité des tiers se trouvant dans la zone de travail de la machine. Veillez à ce que personne ne puisse être blessé par des projections de pierres ou d'autres objets lors de l'utilisation.
- Évitez la présence de personnes (surtout d'enfants), ou d'animaux à proximité de la machine lorsque le moteur tourne. Ne mettez pas la machine en marche en leur présence.
- N'enlevez jamais les étiquettes ou les éléments de sécurité.
- La tondeuse doit obligatoirement être pourvue de son bouclier/déflecteur de protection et de sa bavette de protection. N'utilisez jamais la tondeuse si ses protecteurs sont défectueux.
- Ne mettez jamais ni main, ni pied sous le carter de coupe.
- N'approchez pas les mains ou les pieds des pièces rotatives et en mouvement. Tenez-vous toujours à l'écart de l'ouverture d'éjection.
- Avant de retirer le bac de ramassage ou de changer la hauteur de coupe, arrêtez le moteur ou débrayez la lame et attendez son immobilisation.
- Évitez les obstacles tels que taupinières, souches, bordures, socles bétonnés qui ne peuvent être coupés par la lame et qui risquent d'endommager le système de coupe. Après avoir heurté un objet étranger, ou si la machine commence à vibrer de façon anormale, arrêtez le moteur, débranchez le capuchon de bougie et inspectez la tondeuse pour vérifier si elle est endommagée. Faites effectuer les réparations avant de redémarrer et d'utiliser la tondeuse.
- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.
- N'utilisez la tondeuse qu'en plein jour, ou avec un bon éclairage artificiel.
- Respectez la distance de sécurité minimale donnée par les longerons du guidon. Lorsque vous utilisez la tondeuse sur des pentes, il convient d'être particulièrement prudent et de changer de direction avec beaucoup de précautions.
- Ne courez jamais, mais avancez lentement en assurant vos pas, en particulier en pente.
- L'utilisation sur des pentes trop abruptes est à proscrire, (voir schéma 6).

- **DANGER : NE FAITES PAS TOURNER LE MOTEUR DANS UN LOCAL CLOS. LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT CONTIENNENT DU MONOXYDE DE CARBONE, UN GAZ INODORE ET MORTEL.**
- Ne laissez jamais tourner le moteur sans surveillance.
- En cas d'intervention sur la machine, arrêtez le moteur.
- Arrêtez le moteur avant de faire le plein de carburant et aussi toutes les fois où la tondeuse doit rester sans surveillance.
- Le levier de commande d'avancement est un dispositif à action maintenue : ne jamais le bloquer.
- Si vous devez tirer la tondeuse vers vous, faites-le avec beaucoup de précaution.
- Si la machine doit être soulevée ou transportée, arrêtez le moteur. Par précaution, retirez le capuchon de la bougie.
- Si vous devez déplacer la tondeuse en dehors de la pelouse, arrêtez la rotation de la lame ou arrêtez le moteur.
- Respectez également d'éventuelles prescriptions légales relatives à l'utilisation de machines à moteur thermique.
- Ces précautions sont indispensables pour votre sécurité. Les recommandations mentionnées ne sont toutefois pas exhaustives; à tout moment, utilisez votre tondeuse à bon escient.
- Il est recommandé d'avoir recours à une rampe de chargement ou de se faire aider par quelqu'un pour charger ou décharger la machine.

MAINTENANCE ET STOCKAGE

- Maintenez toujours la machine et ses différents accessoires en parfait état de marche.
- Remplacez les pièces usées ou endommagées pour plus de sécurité.
- Les travaux d'entretien et de nettoyage de la tondeuse ne doivent être effectués que lorsque le moteur est arrêté. Par précaution, retirez le capuchon de la bougie.
- L'utilisation d'un nettoyeur haute pression est fortement déconseillé, au risque d'endommager certaines pièces.
- Utilisez toujours de l'essence d'acquisition récente. Une vieille essence laisse des dépôts de gomme dans le carburateur, provoque des fuites et rend le démarrage du moteur difficile. N'achetez que la quantité de carburant que vous utiliserez sous 1 mois pour l'essence sans plomb et que vous conserverez dans un bidon propre prévu à cet effet.
- **ATTENTION DANGER** : le carburant est hautement inflammable.
- **NE STOCKEZ PAS, NE RENVERSEZ PAS, OU N'UTILISEZ PAS DE L'ESSENCE PRÈS D'UNE FLAMME NUE** ou près d'appareils tels que poêles, fourneaux ou chauffe-eau comportant une veilleuse ou susceptibles de provoquer une étincelle.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES (SUITE)

- Ne faites pas le plein de carburant à l'intérieur ou dans un local non ventilé. Faites le plein uniquement à l'extérieur et ne fumez pas pendant cette opération.
- Ajoutez du carburant avant de démarrer le moteur.
- Ne retirez jamais le bouchon du réservoir et ne remplissez pas le réservoir quand le moteur tourne ou quand il est chaud. Laissez refroidir le moteur pendant quelques minutes avant de faire le plein de carburant.
- Remettez correctement en place les bouchons du réservoir et de la nourrice de carburant.
- Ne tentez pas de démarrer le moteur quand de l'essence a été renversée, quand vous sentez une odeur d'essence ou quand d'autres conditions explosives sont présentes.
Éloignez la tondeuse de la zone d'épandage et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs de carburant ne sont pas dissipées.
- Ne transportez pas la tondeuse avec de l'essence dans le réservoir ou avec le robinet d'alimentation ouvert.
- Ne modifiez pas les ressorts de régulateur, tringles et autres pièces pour augmenter le régime du moteur. Faites tourner le moteur au régime préconisé.
- Ne contrôlez pas l'étincelle en retirant la bougie. Utilisez un contrôleur homologué.
- Ne tirez pas sur le lanceur quand la bougie est retirée. Si le moteur est noyé, amenez la commande de gaz en position MAXI et lancez le moteur jusqu'à ce qu'il démarre.
- Ne frappez pas le volant du moteur avec un marteau ou un objet dur, ce qui pourrait provoquer le bris du volant en cours de fonctionnement : confiez les interventions importantes à un Réparateur Agréé ETESIA qui dispose des outils appropriés pour faire l'entretien du moteur.
- N'utilisez pas le moteur sans silencieux. Inspectez celui-ci régulièrement et faites-le remplacer s'il est endommagé ou s'il fuit.
- Ne touchez pas le pot d'échappement, le cylindre ni les ailettes chaudes pour ne pas vous brûler.
- N'utilisez pas votre tondeuse dans des zones boisées, broussailles ou sur des terrains en jachère ou herbeux si le pot d'échappement n'est pas équipé d'un pare-étincelles. (Le pare-étincelles doit être gardé en bon état par le propriétaire ou l'opérateur).

- Ne démarrez pas le moteur quand le filtre à air ou le couvercle du filtre à air est déposé.
- Prévenez un démarrage accidentel du moteur; retirez le capuchon de bougie pour faire l'entretien de la tondeuse.
- Débarrassez les ailettes du cylindre et le mécanisme du régulateur de la saleté, des débris d'herbe et autres, susceptibles de modifier le régime du moteur.
- Tirez la corde du lanceur lentement jusqu'à ce qu'une résistance soit perçue. Tirez alors énergiquement pour prévenir les retours et éviter de vous faire mal à la main ou au bras. Contrôlez que les conduits et les raccords de carburant ne présentent ni fissures ni fuites. Faites-les remplacer si nécessaire.
- Les lames de rechange doivent être uniquement montées sur les machines pour lesquelles elles sont prévues, et ce conformément aux indications données.
- Utilisez uniquement des pièces détachées d'origine ETESIA. L'emploi de pièces de substitution de qualité inférieure peut endommager le moteur.

RESPONSABILITÉ

- En cas d'utilisation non conforme à la notice et à la réglementation en vigueur, ETESIA décline toute responsabilité.
- Vous ne devez pas effectuer de modifications sur la tondeuse sans accord préalable de la part d'ETESIA.
- Toute modification non autorisée par ETESIA peut rendre la machine dangereuse et conduire à de sévères blessures lors de l'utilisation.
En cas de non-respect de ces consignes, ETESIA décline toute responsabilité.

IDENTIFICATION DE LA TONDEUSE

- Le numéro d'identification de la tondeuse se trouve sur l'étiquette signalétique apposée sur la machine.
- Communiquez ce numéro à votre Revendeur-Réparateur en cas d'intervention sur la tondeuse.
- Vous ne serez prêt à utiliser cette tondeuse qu'après avoir lu attentivement les consignes de sécurité. Lisez entièrement ce manuel d'instructions pour l'utilisation et l'entretien de la tondeuse.

3• DESCRIPTIF



1. Levier de sécurité (frein moteur)
2. Poignée de lanceur
3. Indicateur de remplissage du panier
4. Bouton + Vis (réglage de la hauteur du guidon)
5. Vis + écrou (fixation pivotante du guidon)
6. Panier
7. Levier de réglage de la hauteur de coupe (sur chaque roue)
8. Bouclier/défecteur de sécurité

ACCESSOIRES

Panier 52 Litres	PU 46 E
Lame	PZ 46 E
Défecteur.....	PM 46 E
Kit mulching	PR 46 E

PBE

3 • DESCRIPTIF



PBTS

1. Levier de sécurité (frein moteur)
2. Levier d'avancement
3. Poignée de lanceur
4. Indicateur de remplissage du panier
5. Bouton + Vis (réglage de la hauteur du guidon)
6. Vis + écrou (fixation pivotante du guidon)
7. Panier
8. Levier de réglage de la hauteur de coupe (sur chaque roue)
9. Bouclier/défecteur de sécurité

ACCESSOIRES

Panier 52 Litres	PU 46 E
Lame	PZ 46 E
Défecteur	PM 46 E
Kit mulching	PR 46 E

3• DESCRIPTIF



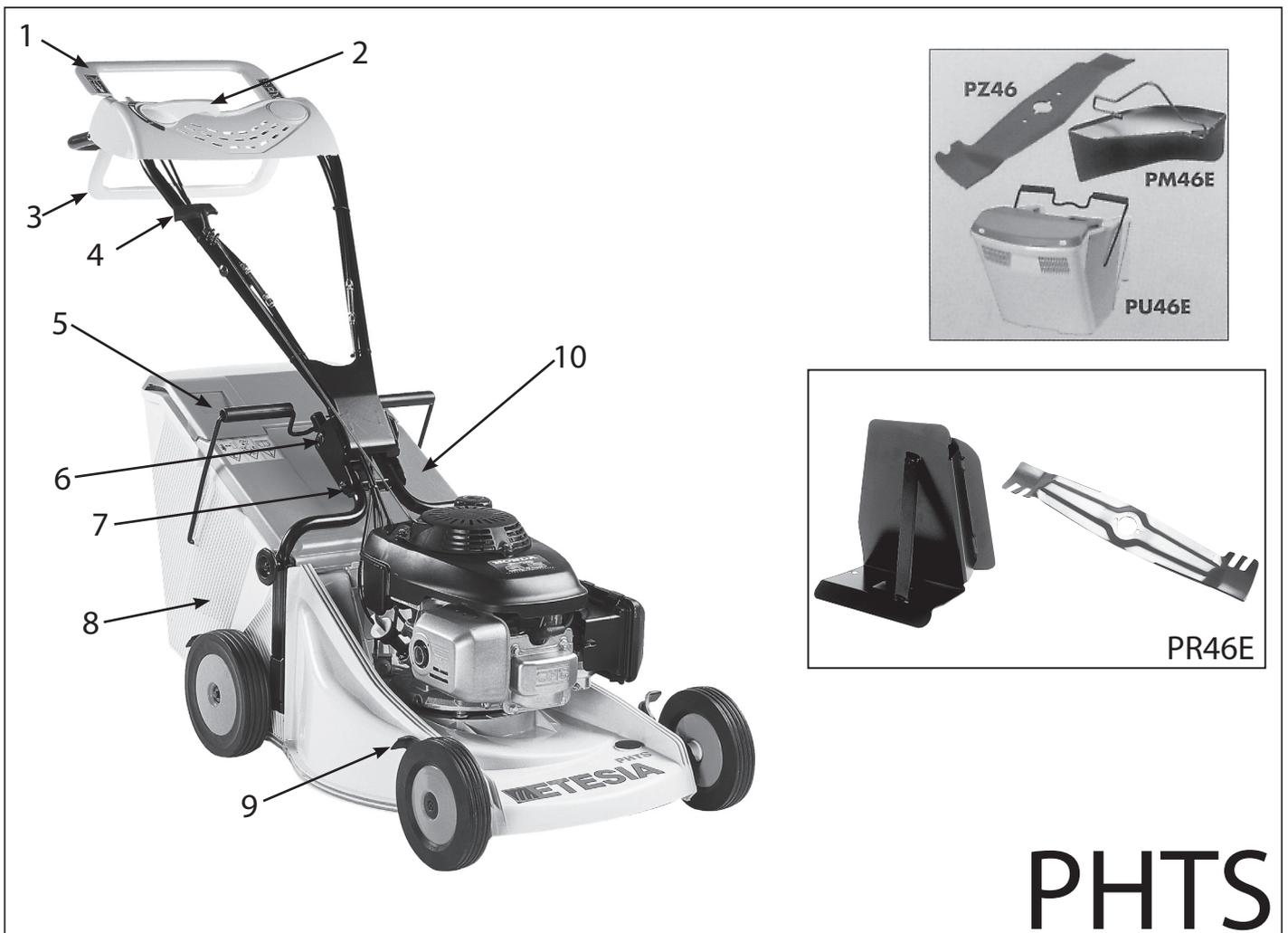
1. Levier de sécurité (frein moteur)
2. Manette des gaz
3. Poignée de lanceur
4. Indicateur de remplissage du panier
5. Bouton + Vis (réglage de la hauteur du guidon)
6. Vis + écrou (fixation pivotante du guidon)
7. Panier
8. Levier de réglage de la hauteur de coupe (sur chaque roue)
9. Bouclier/défecteur de sécurité

ACCESSOIRES

Panier 52 Litres	PU 46 E
Lame	PZ 46 E
Défecteur.....	PM 46 E
Kit mulching	PR 46 E

PHE

3• DESCRIPTIF



1. Levier de sécurité (frein moteur)
2. Manette des gaz
3. Levier d'avancement
4. Poignée de lanceur
5. Indicateur de remplissage du panier
6. Bouton + Vis (réglage de la hauteur du guidon)
7. Vis + écrou (fixation pivotante du guidon)
8. Panier
9. Levier de réglage de la hauteur de coupe (sur chaque roue)
10. Bouclier/défecteur de sécurité

ACCESSOIRES

Panier 52 Litres	PU 46 E
Lame	PZ 46 E
Défecteur.....	PM 46 E
Kit mulching	PR 46 E

3• DESCRIPTIF

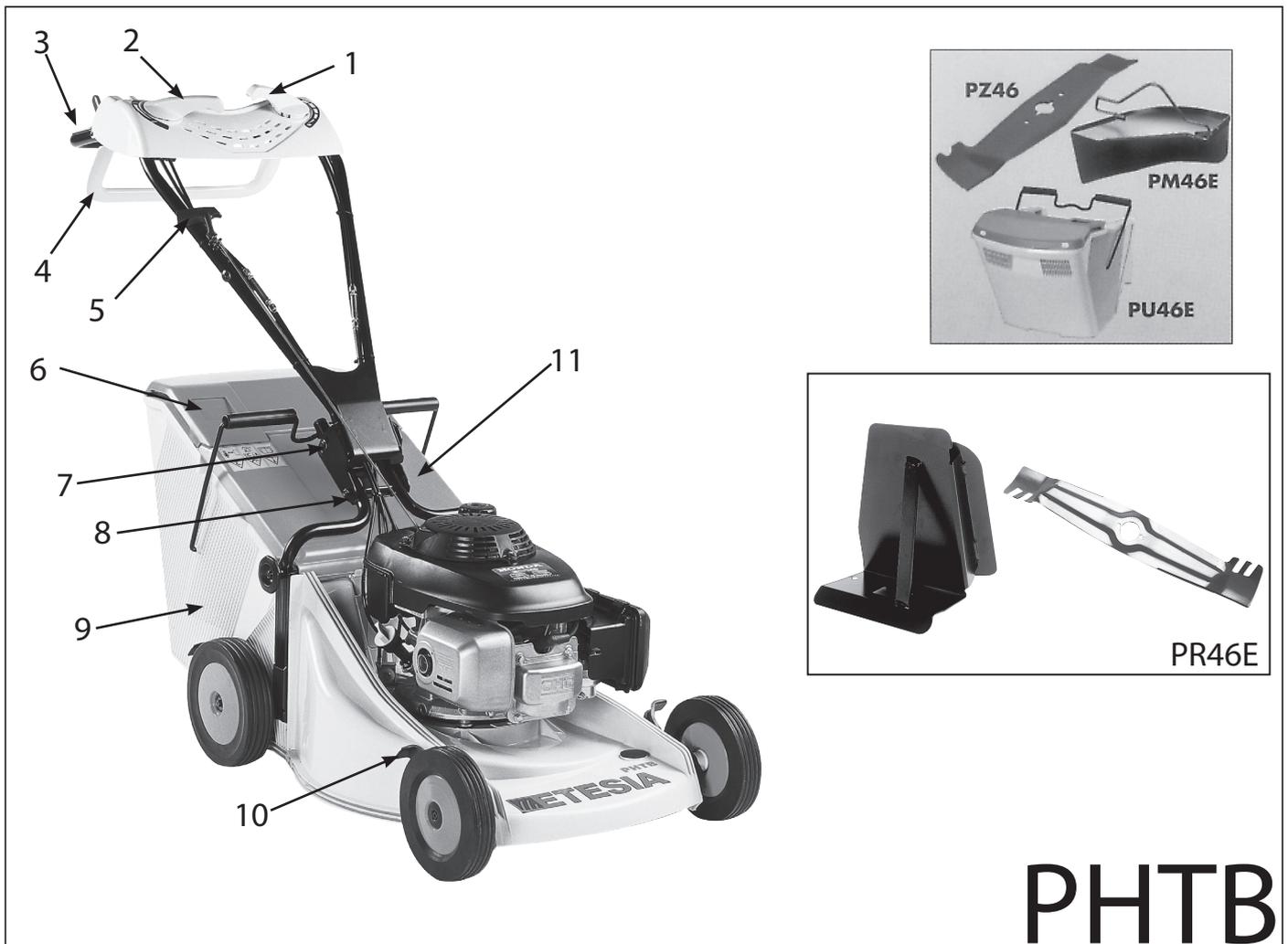


1. Manette des gaz
2. Levier d'embrayage de lame
3. Poignée de lanceur
4. Indicateur de remplissage du panier
5. Bouton + Vis (réglage de la hauteur du guidon)
6. Vis + écrou (fixation pivotante du guidon)
7. Panier
8. Levier de réglage de la hauteur de coupe (sur chaque roue)
9. Bouclier/défecteur de sécurité

ACCESSOIRES

Panier 52 Litres	: PU 46 E
Lame	: PZ 46 E
Défecteur.....	: PM 46 E
Kit mulching	: PR 46 E

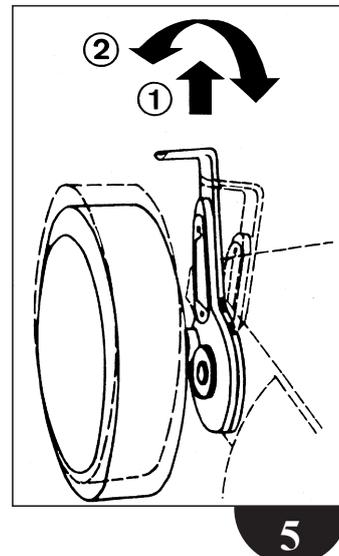
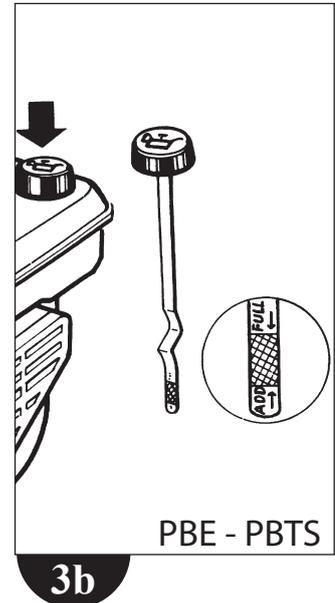
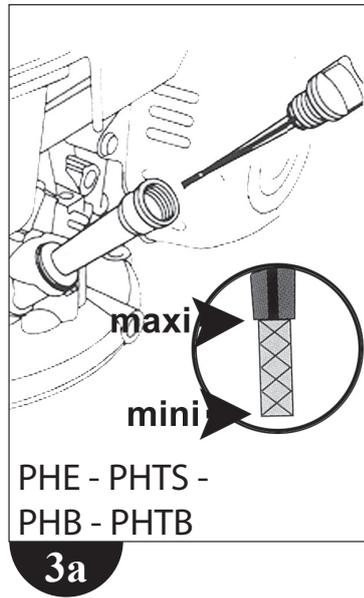
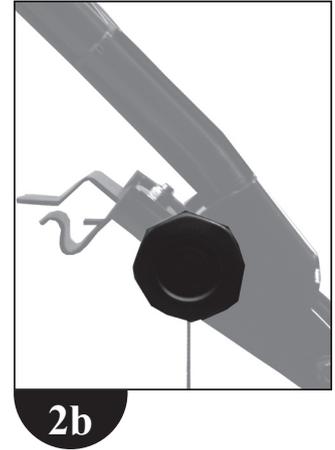
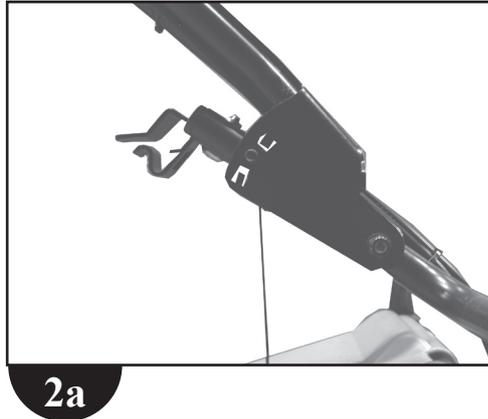
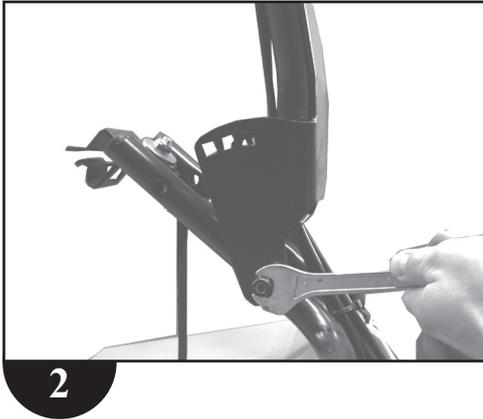
3• DESCRIPTIF

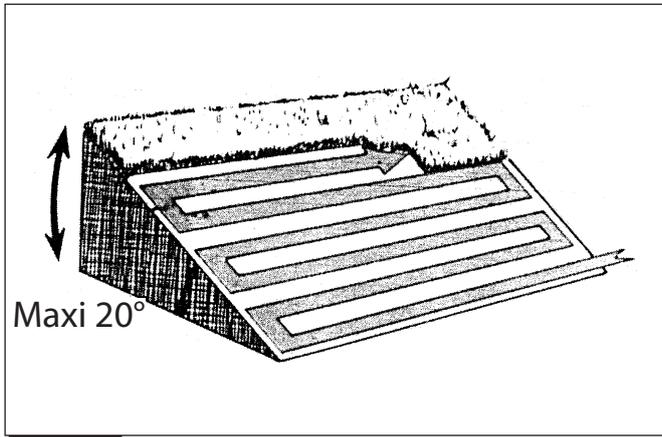


1. Manette de commande du variateur
2. Manette des gaz
3. Levier d'embrayage de lame
4. Levier d'avancement
5. Poignée de lanceur
6. Indicateur de remplissage du panier
7. Bouton + Vis (réglage de la hauteur du guidon)
8. Vis + écrou (fixation pivotante du guidon)
9. Panier
10. Levier de réglage de la hauteur de coupe (sur chaque roue)
11. Bouclier/défecteur de sécurité

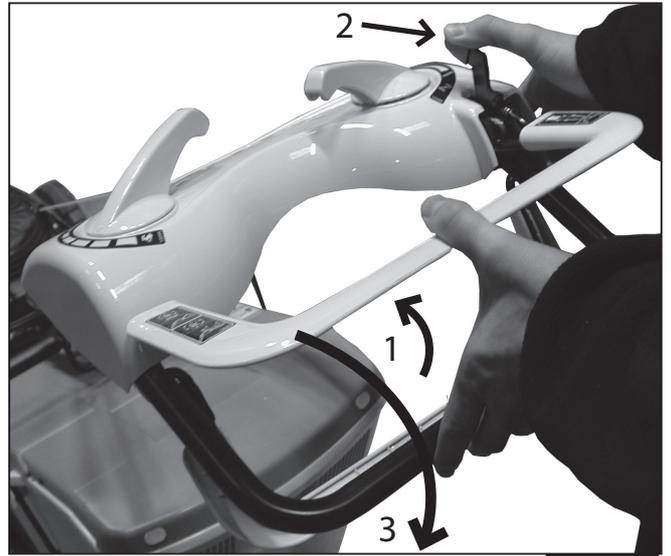
ACCESSOIRES

Panier 52 Litres	PU 46 E
Lame	PZ 46 E
Défecteur	PM 46 E
Kit mulching	PR 46 E





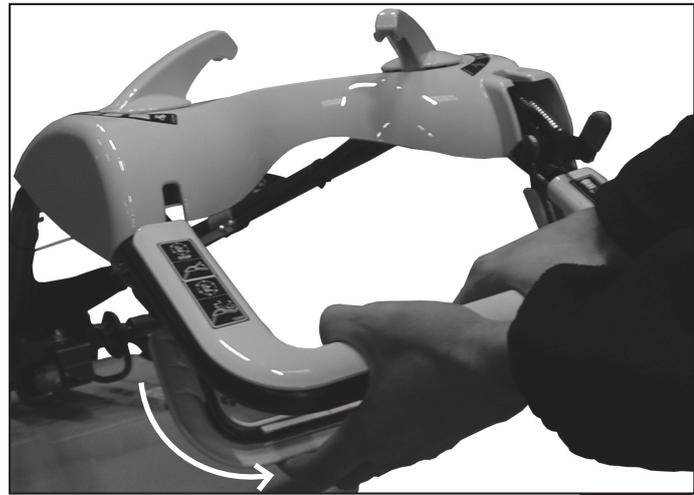
6



7



8a



8b



9



10



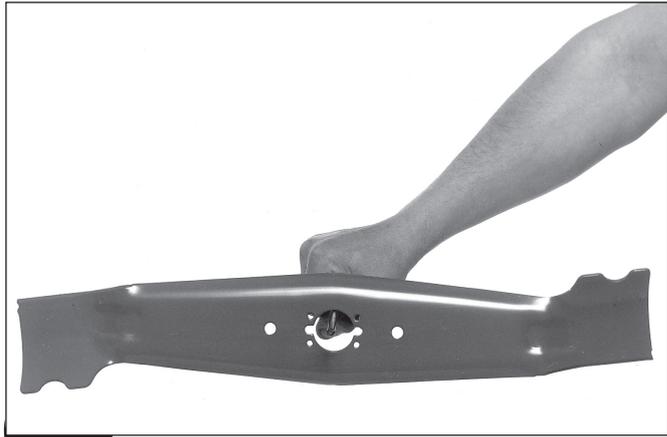
11



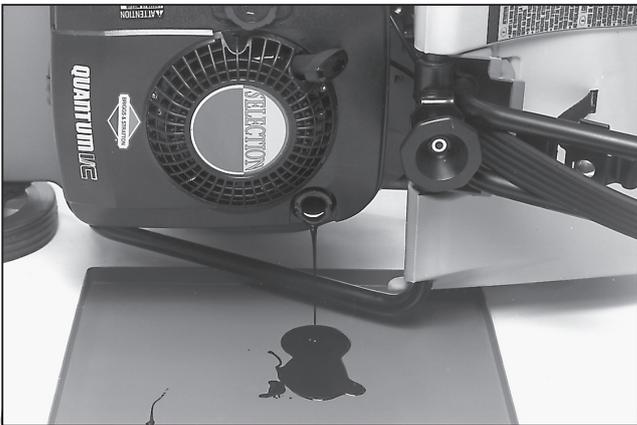
12



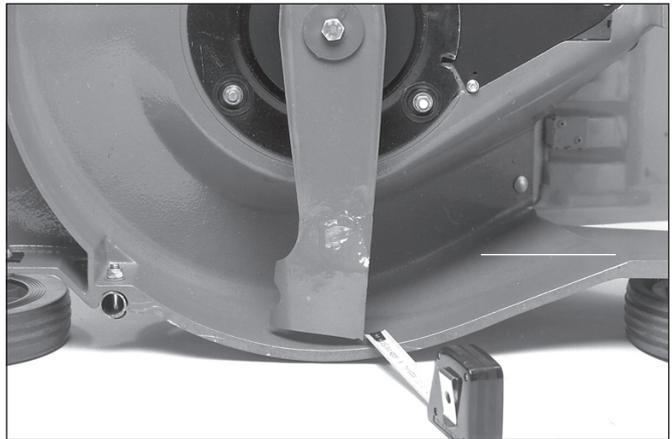
13



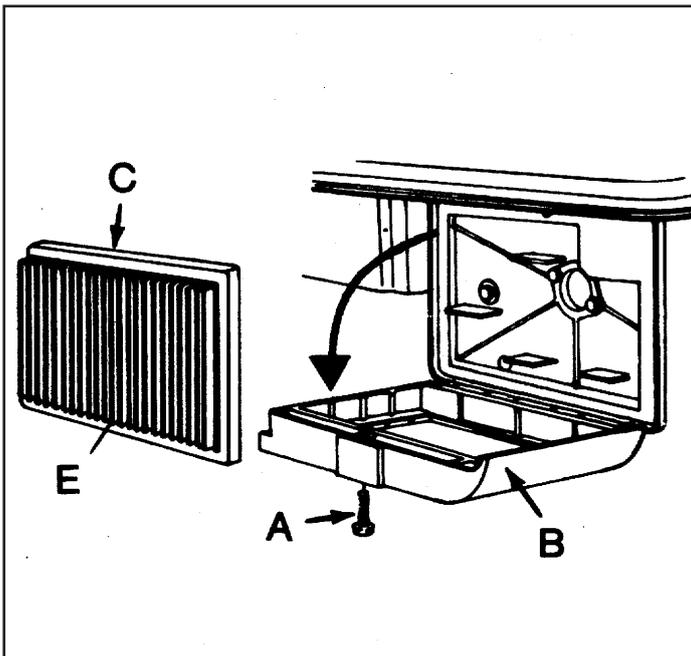
14



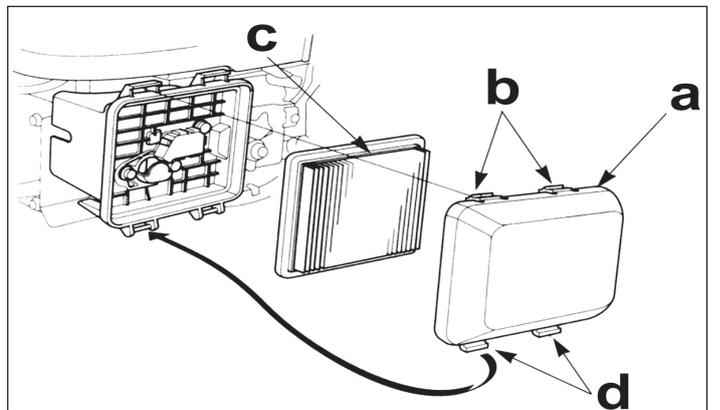
16



15



16a



16b

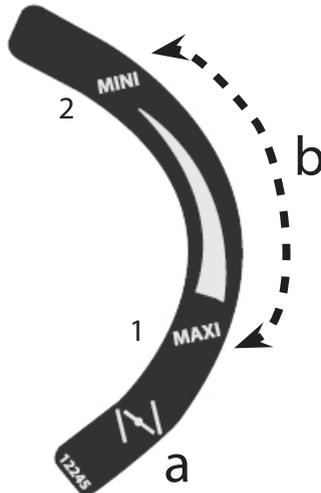
2• DESCRIPTION DES SYMBOLES GRAPHIQUES

IDENTIFICATION DES COMMANDES

ETIQUETTE A : COMMANDE À DISTANCE DU MOTEUR (PHE - PHTS)

- a- Position STARTER pour la mise en marche du moteur à froid
b- Plage de réglage du régime moteur

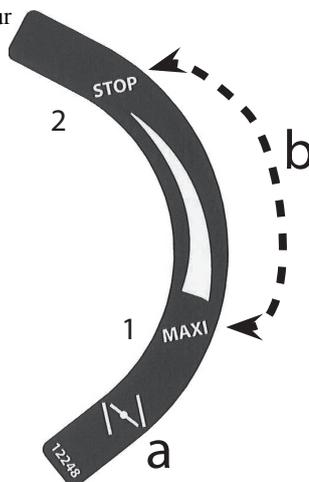
- 1- Régime maxi
2- Régime mini



ETIQUETTE A : COMMANDE À DISTANCE DU MOTEUR (PHB - PHTB)

- a- Position STARTER pour la mise en marche du moteur à froid
b- Plage de réglage du régime moteur

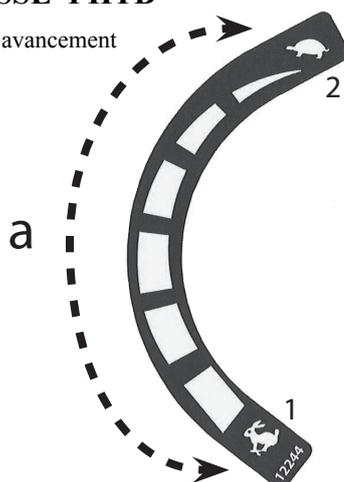
- 1- Régime maxi
2- Arrêt du moteur



ETIQUETTE B : COMMANDE DU VARIATEUR DE VITESSE PHTB

- a- Plage de réglage de la vitesse d'avancement

- 1- Vitesse maxi
2- Vitesse mini



ETIQUETTE C : COMMANDE D'AVANCEMENT (ENTRAÎNEMENT DES ROUES MOTRICES) PBTS - PHTS - PHTB

- Pour avancer, appliquez le levier de commande contre le guidon.
- Pour arrêter, relâchez le levier.



ETIQUETTE D : COMMANDE DE MISE EN MARCHÉ ET ARRÊT DU MOTEUR (PHE - PHTS - PBE - PBTS)

- 1- Mise en marche

- 1- Appliquez le levier de sécurité contre le guidon.
2- Tirez sur la poignée du lanceur.

- 2- Arrêt

- Relâcher le levier de sécurité.



ETIQUETTE E : COMMANDE D'EMBRAYAGE DE LAME PHB - PHTB

- Mise en marche

- 1 - Basculez le levier d'embrayage de lame vers le haut.
2 - Poussez le verrou du levier d'embrayage de lame vers l'avant.
3 - Rabattez le levier d'embrayage de lame sur le guidon.

- Arrêt

- Pour arrêter la lame, relâchez le levier d'embrayage de lame : la lame est mise à l'arrêt et freinée.



4• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	PBE	PBTS	PHE / PHTS	PHB / PHTB		
Moteur	Briggs & stratton 650 Series Quantum XPN55 4 temps + frein		Honda GCV 160 OHC 4 temps + frein	Honda GCV 160 OHC 4 temps		
Cylindrée	190 cm ³		160 cm ³			
Course	51,99 mm		50 mm			
Alésage	68,26 mm		64 mm			
Puissance max. en sortie d'arbre	5 CV / 3,7 kW à 3600 tr/min-1		5,5 CV / 4,1 kW à 3600 tr/min -1			
Régime	2900 tr / min-1		2950 tr/min-1			
Lanceur	A rappel automatique					
Contenance réservoir	1,5 litres		1,1 litres			
Contenance d'huile	0,6 litre		0,55 litre			
Carburant	Supercarburant sans plomb					
Refroidissement	Par soufflerie d'air					
Filtre à air	Cartouche papier					
Allumage	Electronique					
Bougie	Culot Ø 14 mm Longueur du filetage : 9,5 mm		Culot Ø14 mm Longueur du filetage : 19 mm			
Ecartement électrodes	0,75 mm					
Sécurité de lame	Rondelle de sécurité			Courroie de transmission		
Arrêt lame	Frein moteur			Frein de lame		
Largeur de coupe	46 cm					
Hauteur de coupe	25,33,45,60,75,88 mm Réglage sur chaque roue					
Diamètre des roues	Roues avant 180 mm Roues arrière 200 mm					
Poids	31 kg	36 kg	32 kg	37 kg	39kg	41kg
Contenance bac	52 litres					
Vitesse avance		3,4 km / h		3,4 km / h		3,4 km / h
Niveau pression acoustique poste conduite*	86 dB(A)		84 dB (A)			
Niveau vibration guidon**	3,5m/s ² (aeq)		2,5 m/s ² (aeq)			

* Norme de référence pour les mesures = EN 836

** Nome de référence pour les mesures = EN 1033, EN 836

5 • PRÉPARATION ET PRISE EN MAIN

GUIDON

- Présentez la partie supérieure du guidon en veillant à la bonne disposition des câbles de commande, et engagez la vis de fixation (photo 2). Vissez l'écrou sur la vis (clé de 13 mm).
- Positionnez le guidon dans la position de travail la mieux adaptée à votre taille (3 positions possibles) (photo 2a) et fixez-le avec la deuxième vis et le bouton (photo 2c).



Maintenez vos doigts à distance des articulations pour éviter de vous blesser.



Aucun jeu ne doit apparaître dans la fixation du guidon.

- Disposez la corde du lanceur dans son guide situé sur le mancheron droit du guidon (photo 2c). La corde de lanceur doit toujours rester maintenue dans son guide.

PRÉPARATION DU MOTEUR



ATTENTION ! : l'essence est hautement inflammable.

- Ne pas fumer en faisant le plein de carburant. Le remplissage du réservoir doit toujours être effectué moteur à l'arrêt. Evitez de renverser de l'essence et veillez à ne pas trop remplir pour éviter tout débordement : laissez environ 1,5 cm d'espace sous le col pour permettre la dilatation du carburant.
- Ne jamais enlever le bouchon du réservoir d'essence pendant que le moteur tourne.
- Si de l'essence a été répandue, ne pas tenter de démarrer le moteur: éloignez la machine de la zone d'épandage et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs d'essence ne sont pas dissipées.
- Remettez correctement en place le bouchon du réservoir et de la nourrice d'essence.
- Lors du remplissage du réservoir veuillez éviter tout débordement. Si malgré ces précautions un débordement de combustible devait se produire, veuillez :
 - a) Nettoyer scrupuleusement l'ensemble des pièces contaminées.
 - b) Ne démarrer la machine qu'après vous être assuré que le carburant renversé a bien été éliminé.



Le carburant est hautement inflammable : ne pas fumer en faisant le plein ou la vidange.



N'ajoutez pas d'huile à l'essence !

AVANT DE LANCER LE MOTEUR

Huile moteur

Pour des raisons de transport, le carter de votre tondeuse ne contient pas d'huile. Ne faites jamais tourner le moteur sans huile même pendant une courte période.

Avant de lancer le moteur, faites le plein d'huile. Utilisez une huile d'excellente qualité (classée " Service SG à SF " et de viscosité SAE 30 ou SAE 10W30).

- Placez la tondeuse sur une aire horizontale et dégagée.
- Ôtez la jauge  et versez lentement l'huile.
- Vérifiez le niveau d'huile : essuyez la jauge avec un chiffon propre, introduisez la jauge dans le tube de remplissage et :
 - **PHE, PHTS, PHB ET PHTB** : posez le bouchon sur le tube sans le visser, puis retirez la jauge pour contrôler le niveau d'huile (photo 3a).
 - **PBE et PBTS** : vissez le bouchon. Dévissez à nouveau le bouchon et retirez la jauge pour contrôler le niveau d'huile (photo 3b).
- La marque laissée sur la jauge doit atteindre la marque [FULL]. Eventuellement, complétez.

- En cas d'excédent, éliminez aussitôt le trop-plein en couchant la tondeuse sur le côté. Ne remplissez pas le carter d'huile au-delà de la marque [FULL] de la jauge.
- Revissez fermement le bouchon du tube de remplissage avant de lancer le moteur.
- Faites ensuite le plein de supercarburant sans plomb. Utilisez un carburant " frais ".
- N'achetez que la quantité de carburant que vous utiliserez sous 1 mois.



Le carburant est hautement inflammable : ne fumez pas en faisant le plein.

MISE EN ROUTE DU MOTEUR

- Assurez-vous que la lame est convenablement montée et serrée, et assurez-vous aussi du bon verrouillage du guidon.
- Faites le plein à l'extérieur uniquement et ne fumez pas pendant cette opération.
- Ne laissez jamais tourner le moteur dans un local fermé.
- Démarrez la tondeuse sur une aire dégagée. Ne jamais la basculer, ni pour faire démarrer le moteur, ni pendant la rotation de la lame.
- Vérifiez que la poignée d'embrayage (traction) est en position débrayée.

PHE - PHTS - PHB - PHTB

- Ouvrez le robinet d'essence
- Placez-vous derrière le guidon.
- Placez la manette des gaz sur la position [START] (le volet d'air se ferme automatiquement).
- **PHE - PHTS uniquement** : Rabattez le levier de sécurité contre le guidon (photo 4).
- Tirez lentement sur la poignée de lanceur jusqu'à ce que vous ressentiez une compression.
- Revenez en position de départ avant de tirer énergiquement sur la poignée de lanceur pour faire démarrer le moteur. Raccordez la poignée de lanceur.
- Lorsque le moteur a démarré, placez la manette des gaz sur la position [MAXI].
- Si les tentatives de mise en marche restent infructueuses, répétez l'opération après avoir ramené la commande des gaz en position [MAXI].



Ne pas fermer le starter pour remettre en route un moteur qui vient de tourner (moteur chaud).

PBE - PBTS

- Ouvrez le robinet d'essence
- Placez-vous derrière le guidon.
- Rabattez le levier de sécurité contre le guidon (photo 4).
- Tirez lentement sur la poignée de lanceur jusqu'à ce que vous ressentiez une compression.
- Revenez en position de départ avant de tirer énergiquement sur la poignée de lanceur pour faire démarrer le moteur. Raccordez la poignée de lanceur. Le moteur et la lame sont mis en marche simultanément.



Ne jamais laisser tourner le moteur dans un local fermé où les vapeurs nocives de monoxyde de carbone peuvent s'accumuler.

ARRÊT DU MOTEUR

- **Modèles PHE - PHTS - PBE - PBTS** : Relâchez le levier de sécurité (le moteur et la lame sont mis à l'arrêt et freinés).
- **Modèles PHB - PHTB** : Placez la manette des gaz sur la position [STOP].
- Fermez le robinet d'essence.



Ne pas modifier les réglages d'origine du moteur ; ne pas faire tourner le moteur en surrégime.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE



Effectuez toujours ce réglage, moteur et système de coupe arrêtés !

- Réglage individuel sur chaque roue : Tirez le levier vers le haut pour l'amener vers l'avant ou l'arrière et le laisser s'enclencher à la hauteur désirée (2,5 ; 3,3 ; 4,5 ; 6,0 ; 7,5 ; 8,8 cm) (fig.5).
- La hauteur de coupe minimale est réservée à la tonte avant scarification. Lors d'une tonte normale, choisir une hauteur de coupe supérieure.

TONTE



Equipez-vous de chaussures solides, de pantalons. Débarrassez la pelouse des objets étrangers qui peuvent présenter un danger (pierres, bois, ferraille, fils, os, plastique, etc...).



Ne mettez jamais ni main ni pied sous la tondeuse lorsque le moteur tourne.

Tondez de préférence lorsque l'herbe est sèche.



Si elle est humide ou si sa hauteur est excessive, effectuez deux passages: tondez une première fois à la hauteur maximum pour ne pas surcharger la tondeuse, puis à la hauteur définitive.



Si l'herbe devait s'accumuler sous le châssis, arrêtez le moteur et enlevez le capuchon de la bougie, avant de dégager le carter de coupe.

POUR TONDRE : PBTS - PHTS

- Embrayez la traction en agissant sur le levier d'avancement.

POUR TONDRE : PHB - PHTB

Système de la lame débrayable :

Ce dispositif de sécurité permet d'utiliser l'avancement de la tondeuse sans rotation de la lame de coupe, notamment pour les déplacements en dehors de la surface à tondre.

- Placez-vous derrière le guidon et mettez en marche le moteur.
- Poussez le verrou du levier d'embrayage de lame vers l'avant et rabattez le levier d'embrayage de lame franchement sur le guidon (fig 7).
- Pour la mise à l'arrêt, relâchez le levier d'embrayage de lame : la lame est mise à l'arrêt et freinée.



Si vous vous éloignez de la tondeuse, arrêtez le moteur. Si vous devez déplacer la tondeuse en dehors d'une surface à tondre, arrêtez le moteur.

AVANCEMENT

- Pour avancer, appliquez le levier d'avancement franchement contre le guidon (fig 8a pour PBTS et PHTS et fig 8b pour PHTB).
- Pour vous arrêter, lâchez le levier d'avancement.



Soyez particulièrement prudent lorsque vous devez tirer la machine vers vous.

SELECTION DE LA VITESSE D'AVANCEMENT (PHTB)

Le variateur de vitesse permet d'adapter l'avancement de votre tondeuse à toutes les conditions de coupe et d'utilisation grâce à une variation continue de la vitesse.

Pour changer de vitesse d'avancement, mettez le moteur en marche, puis actionnez la manette de commande du variateur (fig. 9).

C'est l'observation de votre pelouse qui vous guidera dans le choix de la vitesse d'avancement optimale :

- Sélectionnez une vitesse lente si les conditions de tonte l'exigent : herbe haute, dense ou mouillée, ou terrain en pente.
- Choisissez une vitesse plus rapide si les conditions de tonte le permettent : herbe sèche, ni trop haute ni trop dense, et terrain plat.



Evitez de manoeuvrer la manette de commande du variateur quand le moteur est à l'arrêt car la courroie pourrait se désolidariser du système d'entraînement. En cas d'une telle manipulation, placez la manette sur la position  après la mise en marche du moteur puis revenez à la position de tonte habituelle.

CONDUITE DE LA TONDEUSE

- Faites particulièrement attention en changeant de sens sur les terrains en pente. Ne tondez jamais face à la pente, mais au contraire en restant parallèle à celle-ci (fig. 6). Restez toujours à distance respectable du carter de coupe de la tondeuse.
- Ne mettez jamais ni main ni pied sous la tondeuse lorsque le moteur est en marche.
- En cas d'impossibilité d'arrêt du moteur par la commande principale, vous devez fermer le robinet d'essence (cette procédure entraînera l'arrêt du moteur dans les trois minutes).

TONTE SANS LE BAC DE RAMASSAGE

- Dès le décrochage du bac, le bouclier de sécurité fait office de déflecteur en se rabattant automatiquement derrière le canal d'éjection. Il dirige alors toutes les projections vers le sol.



Lorsque vous n'utilisez pas le bac de ramassage, ne tondez en aucun cas sans vous être assuré au préalable que le bouclier de sécurité et les 2 bavettes anti-projections sont bien en place et que rien ne vient entraver leur bon fonctionnement. Ne les démontez sous aucun prétexte.

UTILISATION AVEC LE BAC DE RAMASSAGE

MISE EN PLACE DU BAC DE RAMASSAGE



Effectuez toujours cette opération, moteur arrêté.

- Saisissez le bac de ramassage d'une main par l'anse et de l'autre main par la poignée arrière.
- Levez le bouclier de sécurité à mi-hauteur à l'aide du bac de ramassage.
- Glissez le corps du bac sous le bouclier (fig. 10). Veillez au bon centrage du bac sur la machine et du bec dans le canal d'éjection.
- Engagez le milieu de l'anse sur le crochet et situé à la base du guidon.
- L'extrémité du bouclier doit être bien encastrée dans la fente du bac (fig. 11).



Avant de vous mettre à tondre, vérifiez la bonne mise en place du bac ainsi que son état : remplacez-le dès qu'il présente des traces d'usure ou de détérioration.

VIDANGE DU BAC DE RAMASSAGE



Effectuez toujours cette opération, moteur arrêté. Relâchez le levier et attendez l'arrêt complet du moteur.

- Lorsque vous tondez avec le bac, habituez-vous à déceler son remplissage maximum. Arrêtez-vous avant que l'herbe ne commence à s'accumuler sous le châssis.
- Le bac de ramassage étant muni d'un témoin de remplissage, l'indication [STOP] apparaît lorsque l'herbe ne pénètre plus à l'intérieur du réceptacle (fig. 12). Dans ce cas, la vidange du bac de ramassage est nécessaire.
 - Décrochez le bac en le tenant d'une main par l'anse et de l'autre par la poignée (fig. 13).
 - Retirez le bac.



Le bouclier de sécurité est conçu pour vous protéger. Vous ne devez donc le soulever que le temps nécessaire au dégagement du bac. Il se remet automatiquement en place; ne le démontez sous aucun prétexte.

- Le guidon central permet un accès facile au bac à herbe, et un décrochage en un seul mouvement, sans changer de main. Cette opération peut se faire indifféremment de n'importe quel côté de la tondeuse.

7 • L'ENTRETIEN RÉGULIER DE VOTRE TONDEUSE



Avant tout entretien, débranchez le capuchon de bougie, et fermez le robinet à essence.

Si, pour une opération d'entretien et de contrôle vous devez incliner votre tondeuse, prenez la précaution de la coucher du côté qui permettra au carburateur d'être dirigé vers le haut.

NETTOYAGE



Après avoir arrêté et laissé refroidir le moteur, nettoyez la tondeuse et tout particulièrement la face intérieure du carter de coupe. Enlevez les débris et les restes d'herbe coupée avec un grattoir et une brosse.

- Si vous utilisez le jet d'eau, surtout dans le cas d'un nettoyeur haute pression, veillez à ne pas projeter de l'eau sur les éléments du moteur, tels que : carburateur, filtre à air, allumage, pot d'échappement.
- Faites tourner le moteur et les éléments de transmission après le nettoyage pour éjecter l'eau qui s'est infiltrée dans les éléments tournants.

RANGEMENT

DÉMONTAGE RAPIDE DU GUIDON

- Pour réduire l'encombrement de votre tondeuse à des fins de transport ou de stockage, le guidon peut être rabattu vers l'avant : commencez par décrocher le bac de ramassage puis dévissez le bouton et retirez la vis de fixation inférieure du guidon. Repliez le guidon vers l'avant en veillant à ne pas le laisser retomber sur le moteur.

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ

- Vérifiez régulièrement le bon état du bouclier sécurité, du bac de ramassage et des bavettes anti-projections. Faites les rempalcer dès qu'il présente des traces de détérioration.
- Assurez-vous du bon fonctionnement de la commande de sécurité : levier de sécurité relâché = arrêt de la lame de coupe en moins de 3 secondes.
- Si vous constatez une irrégularité de fonctionnement, faites vérifier le système de sécurité par un réparateur agréé ETESIA.

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE COUPE



Avant chaque utilisation, vérifiez que la lame, la vis de fixation de la lame, et l'assemblage de coupe ne soient ni usés, ni endommagés. Une lame déformée ou usée au-delà des témoins d'usure (petites encoches aux extrémités de la lame), doit être remplacée.

- Tout choc contre un obstacle, ou toute usure anormale peut entraîner un déséquilibre et la détérioration des paliers, voire du moteur dans son ensemble. Dans ce cas, la garantie est exclue. Utilisez une lame neuve plutôt que de risquer une avarie du moteur à la suite d'un balourd excessif d'une lame mal équilibrée.
- Assurez-vous régulièrement de l'équilibre de la lame (fig. 14).

CHANGEMENT DE LA LAME

- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.
- Des microfissures provoquées par un choc peuvent entraîner la rupture ultérieure de la lame si elle n'est pas remplacée.



Munissez-vous d'une paire de gants épais afin d'éviter tout accident en manipulant la lame, qui est extrêmement tranchante sur les parties affûtées.

- Débranchez le capuchon de la bougie et desserrez la vis de fixation de la lame.
Remplacez la lame, sens de montage : "ailettes" vers le moteur.

- N'utilisez que des lames d'origine ETESIA prévues pour cette tondeuse (réf. PZ46E).



Veillez à ce que les deux points de coupe tournent sur un même plan.

- Mesurez la distance qui sépare l'extrémité de la lame de la limite inférieure de la jupe du châssis. Cette distance doit rester identique lorsque vous faites passer l'autre extrémité de la lame au point de mesure (fig. 15).
- L'arbre moteur entraîne la lame par l'intermédiaire d'une rondelle d'accouplement.
- En cas de choc violent, faites effectuer une vérification du système de fixation de la lame par votre réparateur agréé ETESIA.

ENTRETIEN DU MOTEUR.



Avant toute opération d'entretien et pour éviter tout risque de démarrage accidentel de la tondeuse, retirez le capuchon de la bougie.

VIDANGES

Vérifiez le niveau d'huile avant chaque tonte. La marque laissée sur la jauge à huile doit être située entre [ADD] et [FULL].

- La première vidange doit être effectuée après les 5 premières heures de fonctionnement. Ces heures sont à considérer comme période de rodage pendant laquelle le moteur doit être ménagé.
- Ensuite, les vidanges sont à effectuer toutes les 50 heures ou une fois par an. Si la tondeuse est utilisée dans des conditions difficiles (température ambiante et charge élevées), prévoyez des vidanges plus fréquentes.

MÉTHODE DE VIDANGE.

- Fermez le robinet d'essence et faites tourner le moteur jusqu'à ce que la cuve du carburateur soit vide.
- Tant que le moteur est encore chaud, effectuez la vidange par l'orifice de remplissage. L'écoulement de l'huile se fera plus facilement qu'à froid.
- Retirez la jauge à huile et couchez la tondeuse sur le côté (fig. 16).



Attention à l'huile chaude vidangée.

- Récupérez l'huile usagée dans un récipient à sa sortie du tube de remplissage.

Déposez l'huile usagée dans une station de récupération agréée. Remplacez la tondeuse sur ses roues, nettoyez soigneusement la jauge à huile et le pourtour du tube de remplissage et refaites le plein d'huile (voir chapitre " Préparation du moteur ").

FILTRE À AIR

Il est inévitable que des impuretés pénètrent dans le filtre à air. Entretenez régulièrement le filtre à air du moteur : toutes les 25 heures ou une fois par an. Nettoyez-le plus souvent si la tondeuse est utilisée dans des conditions très poussiéreuses.



Pas de nettoyage à l'essence ou à l'air comprimé.

PBE - PBTS (fig 16a)

- Desserrez les vis (A) et déposez le couvercle (B).
- Enlevez le filtre à air (C).
- Nettoyer en battant prudemment le filtre, le coté extérieur (E) vers le bas sur un fond plat, remplacer les parties fort encrassées.
- Ne pas huiler ou souffler avec de l'air comprimé.
- Placer la pièce (C) dans le couvercle en place, le fermer et le visser.

7• L'ENTRETIEN RÉGULIER DE VOTRE TONDEUSE (SUITE)

PHE - PHTS - PHB - PHTB (fig 16 b)

- Déposez le couvercle de filtre à air (a) en décrochant les deux languettes supérieure (b) situées sur le couvercle de filtre à air puis les deux languettes inférieures (d).
- Déposez l'élément filtrant (c). Vérifiez soigneusement qu'il n'est pas perforé ou déchiré. Remplacez-le si nécessaire.
- Tapotez légèrement l'élément plusieurs fois sur une surface dure afin d'en faire tomber la saleté en excès. N'essayez jamais d'enlever la saleté à l'aide d'une brosse; le brossage forcerait la saleté à l'intérieure des fibres.
- Remplacez l'élément s'il est excessivement sale.
- Reposez l'élément puis le couvercle de filtre à air.



N'utilisez pas de solvants ni d'essence ni d'air comprimé pour le nettoyage du filtre à air. Ne huilez pas la cartouche.

BOUGIE

- Une bougie encrassée rend les démarrages difficiles et entraîne des pertes de puissance.
- Nettoyez périodiquement l'électrode et vérifiez son écartement à l'aide d'une cale (voir caractéristiques techniques).
- N'hésitez pas à changer une bougie usée.
- Remplacez la bougie toutes les 100 heures.
- N'employez que des bougies d'origine ETESIA.



Utilisez toujours une bougie ayant une valeur thermique appropriée.

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT, CARBURATEUR

- Enlevez régulièrement les débris d'herbe autour du lanceur. Débarrassez la grille d'aération et le pourtour du moteur de l'herbe qui a pu s'y accumuler. Vous aurez ainsi la garantie d'un refroidissement constant et efficace de votre moteur.
- La tringlerie du carburateur doit être maintenue dans un parfait état de propreté.

ENTRETIEN DU SYSTEME DE TRANSMISSION D'AVANCEMENT ET D'EMBRAYAGE-FREIN DE LAME

Après chaque utilisation, nettoyez le système de transmission en le débarrassant de l'herbe qui aurait pu s'y accumuler.

IMPORTANT ! Vérifiez régulièrement le bon réglage des câbles d'embrayage d'avancement et du câble d'embrayage de lame. Les ajustements nécessaires peuvent être très facilement entrepris par déplacement des tendeurs à vis situés sur les câbles de commande.

TRANSPORT

Si la machine doit être soulevée ou transportée, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir pendant au moins 15 minutes avant de charger la tondeuse dans un véhicule. Par précaution, débranchez le capuchon de bougie.

Il est recommandé d'avoir recours à une rampe de chargement ou de se faire aider par quelqu'un pour charger et décharger la tondeuse. Ne transportez jamais la tondeuse avec de l'essence dans le réservoir ou avec le robinet d'essence ouvert. La tondeuse doit être gardée à l'horizontale lors du transport pour éviter les écoulements d'huile ou d'essence.

8• ARRÊT PROLONGÉ - STOCKAGE HIVERNAL - REMISE EN SERVICE

- Nettoyez le dessous du châssis.
- Vérifiez le bon état de propreté du filtre à air.
- Videz le réservoir de son carburant.



Lors d'une opération de vidange du réservoir à essence, vidangez le réservoir à l'extérieur (plein air).

- Videz le carburateur en laissant tourner le moteur jusqu'à épuisement de son contenu et refermez le robinet d'essence.
- Débranchez la capuchon de la bougie.
- Moteur chaud, vidangez le carter d'huile.
- Refaites le plein d'huile du carter moteur.
- Démontez la bougie et versez la valeur d'une cuillerée à soupe d'huile dans le cylindre.
- Faites tourner doucement le moteur (par la lame) une dizaine de fois pour répartir l'huile et protéger de la corrosion le cylindre et les soupapes.
- Remettez la bougie en place.
- Avant de ranger la machine, laissez refroidir le moteur. Rangez la tondeuse dans un local sec, sur des planches ou une tôle, pour réduire le risque d'incendie, maintenez la tondeuse et sa zone de stockage exemptes d'herbe, de feuilles et de graisse, et loin de tout dispositif pouvant produire des étincelles.
- Vous pouvez bien entendu, confier cet entretien saisonnier à un Réparateur Agréé ETESIA.

REMISE EN SERVICE

- Procédez dans l'ordre:
 - Vérifiez le niveau de d'huile du moteur.
 - Dévissez la bougie et nettoyez-la à l'essence.
 - Laissez sécher, sans remonter la bougie pour l'instant.
 - Lancez le moteur plusieurs fois pour éliminer l'huile excédentaire
 - Remontez la bougie sèche.
 - Faites le plein de carburant homogène et conforme.
 - Vérifiez le réglage de l'embrayage si le temps d'arrêt de la lame est > 3 secondes.
 - Mettez le moteur en marche.
- Vous pouvez bien entendu confier cet entretien saisonnier à un Atelier Agréé ETESIA. Celui-ci pourra s'assurer du bon état de votre tondeuse pour un démarrage au quart de tour au printemps suivant !

9• DÉPANNAGE COURANT - LES PANNES ET LEURS REMÈDES

La plupart des anomalies de fonctionnement sont dues à des fausses manoeuvres, à une mauvaise utilisation de la tondeuse, ou à l'absence de l'entretien normal que nous préconisons.

Nous vous donnons ci-dessous les façons simples de déceler quelques dysfonctionnements et d'y remédier.

Si malgré cela, la panne persistait, nous vous conseillons de vous adresser à l'un de nos Réparateurs Agréés ETESIA (liste sur simple demande à ETESIA - 67165 WISSEMBOURG).

DYSFONCTIONNEMENTS	ORIGINES PROBABLES	REMEDES
Le moteur ne démarre pas.		
- La compression est insuffisante.	Le piston, le cylindre, les segments, les soupapes ou l'étanchéité de la culasse sont défectueux. La bougie est desserrée. Les vis de culasse sont desserrées.	S'adresser à un réparateur agréé ETESIA. Serrer de manière appropriée.
- Excès de carburant.	Le moteur est "noyé".....	Fermer le robinet d'essence, démonter la bougie et assécher le moteur en tirant sur le lanceur.
- Aucun carburant dans la chambre de combustion.	Aucun carburant dans la cuve du carburateur. Le robinet d'essence est fermé. Arrivée d'essence défectueuse.....	Remplir le réservoir de carburant (Voir page 14). Ouvrir le robinet de carburant. Nettoyer.
- Bougie souillée par le carburant.	Mélange de carburant/air trop riche. Filtre à air obstrué. Carburateur défectueux..... Type de carburant incorrect..... Carburant altéré. Eau dans le carburant.	Amener la commande de gaz en position "MAXI". Tourner le moteur avec la bougie retirée pour éliminer l'excès de carburant. Nettoyer. S'adresser à un réparateur agréé ETESIA. Remplacer l'essence.
- Aucune étincelle ou étincelle faible.	Bougie défectueuse..... Bobine d'allumage défectueuse.....	Remplacer la bougie. S'adresser à un réparateur agréé ETESIA.
Le moteur manque de puissance.	Filtre à air obstrué.	Nettoyer.
- Moteur surchauffé.	Grille de refroidissement obstruée..... L'huile du moteur est insuffisante. Dépôt de carbone dans la chambre de combustion..... Ventilation insuffisante autour du moteur.	Nettoyer. Faire l'appoint ou changer d'huile. S'adresser à un réparateur agréé ETESIA. Nettoyer.
- Le moteur n'atteint pas son régime.	Régulateur défectueux ou dérégulé.....	S'adresser à un réparateur agréé ETESIA.
Lanceur défectueux.	Corde rompue ou ressort de rappel cassé.....	S'adresser à un réparateur agréé ETESIA.
Marche inégale, fortes vibrations.	Balourd de la lame.	Equilibrer la lame ou remplacer.
Mauvaise coupe.	Lame montée à l'envers..... Lame émoussée..... Lame ne tourne pas sur un plan horizontal..... Hauteur de coupe mal choisie..... Régime moteur mal réglé.....	Monter à l'endroit (ailettes vers le moteur). Affûter ou changer. Redresser ou changer. Adapter la hauteur de coupe aux conditions de travail. Mettre la manette des gaz sur "MAXI".
La tondeuse débraye ou embraie mal.	Câble d'embrayage mal réglé ou détendu. Courroie usée.	S'adresser à un réparateur agréé ETESIA. Faire changer par un réparateur agréé ETESIA.
Le bac de ramassage se remplit mal.	Lame défectueuse ou montée à l'envers..... Vitesse moteur mal réglée..... Coupe trop basse. Grille du bac obstruée. Orifice et carter obstrués par des débris d'herbe	Remplacer ou monter à l'endroit. Mettre la manette des gaz sur "MAXI". Changer la hauteur de coupe. Nettoyer à l'aide d'une brosse. Nettoyer le carter en ayant soin de retirer le capuchon de la bougie.

Si ces vérifications n'éliminaient pas la panne, adressez-vous à un réparateur agréé ETESIA.



Important: En cas de remplacement de pièces, n'utilisez que des pièces d'origine ETESIA. La qualité du travail effectué, la longévité de la tondeuse, et votre sécurité en dépendent.

L'utilisation de toute pièce "non d'origine", en plus des risques encourus par l'utilisateur, entraînerait l'annulation de la garantie pour tout dommage en résultant.

La société ETESIA décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'utilisation d'une pièce "non d'origine".

10• TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ENTRETIEN RÉGULIER

Avant d'effectuer des travaux sous le châssis : retirez le capuchon de bougie.

PAGE	ELEMENT	AVANT CHAQUE TONTE	TOUTES LES 25 HEURES	TOUTES LES 50 HEURES	PERIODIQUEMENT	OBSERVATIONS
16	Huile	Vérifier niveau		Vidanger carter*		Indispensable pour garantie
17	Bougie			Remplacer	Nettoyer ou régler	Remplacer toutes les 100 heures
16	Filtre à air	Vérifier état	Nettoyer		Nettoyer ou remplacer	Diminuer ces intervalles dans conditions très poussiéreuses
17	Système de refroidissement	Vérifier et nettoyer				
	Filtre et/ou réservoir Essence				Vérifier et nettoyer	
	Conduite d'essence					Vérifier tous les 2 ans. Remplacer si nécessaire
16	Rondelle d'accouplement	Vérifier état			Changer si choc brutal	
	Transmission d'avance (PBTS - PHTS - PHTB)				Nettoyer et vérifier tension du câble	Maintenir parfaitement propre
16	Lame	Vérifier état				Changer si choc brutal
15	Câbles			Vérifier état		
	Visserie				Vérifier serrage	

Le meilleur entretien est avant tout un nettoyage régulier après chaque tonte (carcasse, roues, moteurs, hauteurs de coupe, système de transmission...). (*) toutes les 25 heures si la tondeuse est utilisée dans des conditions difficiles (poussières, chaleur, fortes charges).

11• CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

DÉFINITIONS

- Revendeur, revendeur agréé : Distributeur sous contrat avec ETESIA pour la vente et l'entretien des appareils de cette marque.
- Utilisateur, acheteur : personne physique ou morale, entreprise, collectivité ou association ayant fait légalement l'acquisition, auprès d'un revendeur, d'un appareil ETESIA neuf ou d'occasion.
- Usage domestique : usage d'un appareil sur des terrains privés, appartenant à l'utilisateur et destinés à son usage exclusif (parcelle privée de résidence principale, de résidence secondaire, verger...).
- Usage professionnel : usage d'un appareil ETESIA à titre onéreux ou non sur des terrains collectifs, publics, appartenant à une entreprise dont l'activité n'est pas liée à l'entretien d'espace vert (hôpitaux, associations, établissements d'enseignement...) ou encore sur des terrains privés étant la propriété de tiers.
- L'utilisateur remplit la carte de garantie ou de mise en service en n'omettant pas d'indiquer quel usage sera fait de l'appareil. Cette déclaration engage sa responsabilité et détermine dès lors la durée de la garantie contractuelle appliquée.
- ETESIA se réserve la possibilité d'annuler tout droit à la garantie contractuelle au-delà de la première année s'il est avéré que l'usage fait de l'appareil ne correspond pas à celui déclaré sur la carte retournée à sa mise en service.
- Pièces d'usure : pièces devenant inévitablement impropres au bon fonctionnement de l'appareil suite à son utilisation normale et dont le remplacement est programmé dans le cadre de l'entretien régulier de l'appareil.
- Utilisation normale : utilisation de l'appareil respectant strictement l'ensemble des consignes (y compris de sécurité et d'entretien) données dans la notice d'utilisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

- En sus de la garantie légale, ETESIA offre une garantie contractuelle. D'une manière générale, la garantie ETESIA concerne l'échange gratuit des pièces qui sont devenues inutilisables suite à un défaut de matière, de fabrication ou de conception. Cette garantie s'applique au produit tel qu'il quitte l'usine.
- Le transporteur est seul responsable des dégâts de transport. Il est toutefois de la responsabilité du destinataire, lors d'avaries à la réception, d'émettre des réserves écrites précises sur le bordereau de livraison, de les faire signer par le chauffeur et de les confirmer dans les 48 heures par courrier recommandé à ETESIA et au transporteur.
- La notice d'utilisation, livrée avec chaque appareil, contient toutes les informations relatives à l'utilisation normale de celui-ci. Toute utilisation en dehors de celles prévues et décrites dans la notice d'utilisation peut s'avérer dangereuse pour l'utilisateur, réduire la durée de vie de l'appareil et dégrader ETESIA de toute responsabilité.

GARANTIE CONTRACTUELLE

- La garantie contractuelle ETESIA est accordée pour une durée de 1 an en usage professionnel ou pour une durée de 3 ans en usage domestique à partir de la date d'achat de l'appareil et sous réserve du strict respect des conditions ci-après :
 - 1) Les indications de la présente notice d'utilisation doivent être respectées.
 - 2) La carte de mise en service ou la carte de garantie (selon l'appareil) a été retournée à ETESIA immédiatement après l'achat ou remplie sur le site extranet.

11 • CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE (SUITE)

- 3a) Pour les appareils disposant d'une carte de mise en service, une révision obligatoire (gratuite à l'exception des fluides, filtres et pièces d'usure) doit être réalisée au terme d'une période dont la durée est indiquée dans le tableau d'entretien. La garantie contractuelle est caduque si cette révision obligatoire n'est pas effectuée au terme de la période indiquée.
- 3b) Pour les appareils disposant d'une carte de garantie, une révision est recommandée au terme d'une période dont la durée est indiquée dans le tableau d'entretien.
- 4) Pour demander la prise en charge d'une réparation sous couvert de la garantie, l'acheteur s'adressera d'abord à un revendeur agréé ETESIA. Si cela devait s'avérer impossible, il peut également s'adresser à ETESIA qui indiquera une solution alternative.
- 5) Seules les réparations effectuées dans les ateliers d'un revendeur agréé ETESIA peuvent faire l'objet d'une demande de prise en garantie.
- 6) Tout défaut de matière, de fabrication ou de conception reconnu comme tel par ETESIA sera pris en charge (pièces et main d'œuvre) par ETESIA selon le barème applicable au revendeur agréé concerné. Il est du devoir du revendeur de faire bénéficier l'utilisateur de la totalité de la garantie qui lui aura été accordée par ETESIA. Dans le cas contraire, la responsabilité du revendeur sera totalement engagée et ETESIA se réserve le droit d'annuler sa décision sans aucune indemnité ni préavis. Le transport de l'appareil ou des pièces reste à la charge de l'utilisateur.
- 7) Toute intervention réalisée dans le cadre de la garantie, en particulier dans le cas de l'échange de pièces, ne pourra donner lieu à un nouveau départ de la période de garantie.
- 8) En cas d'échange de pièces sous garantie, ETESIA se réserve le droit d'utiliser ou de fournir au revendeur agréé des pièces neuves ou d'occasion. Les pièces remplacées gracieusement redeviennent la propriété d'ETESIA, et doivent lui être restituées sur simple demande de sa part. ETESIA se réserve le droit de refuser la demande de garantie si les pièces ne peuvent être restituées, quelque soit la raison.
- 9) Cette garantie ne couvre cependant pas les pièces qui sont devenues inutilisables à la suite d'une réparation non conforme, du non-respect de l'entretien régulier préconisé dans le manuel d'utilisation ou encore d'une usure normale. Voici une liste non exhaustive de pièces d'usure : Bougies de préchauffage et d'allumage, filtres, pot d'échappement, joints, membranes, lame(s), pièces d'accouplement de lame, courroies, embrayage, batterie, électrolyte de batterie, câbles de commande, gaines, conduit de carburant, durit, liquide de refroidissement, fluides de lubrification et hydraulique, carburant, siège, capotages, toile ou grilles de panier, armature de panier, bavettes, pneumatiques, revêtement de pédale, revêtement de marche pied, rouleau anti-scalp, axe de rouleau, etc.
- 10) Le droit à l'ensemble de la garantie est annulé dans les cas suivants :
- Pour des dégâts consécutifs à un non-respect des indications d'utilisation, de sécurité, d'entretien ou de stockage, telles qu'elles sont décrites dans la présente notice d'utilisation. ETESIA décline toute responsabilité, civile en particulier, pour des dégâts résultant de toute autre utilisation que celles décrites dans le présent manuel d'utilisation.
 - Pour des dégâts consécutifs à un accident ou à une collision.
 - Par la suite d'une modification de l'état original de l'appareil et/ou de l'utilisation de pièces non d'origine si ceci est à l'origine du dommage.
 - En cas d'intervention sur l'appareil par des ateliers autres que ceux du réseau de revendeurs agréés ETESIA.
- 11) En cas de changement de propriétaire de l'appareil, le délai de garantie restant peut être reporté au bénéfice du nouveau propriétaire si ce dernier en fait la demande écrite au Service Après Vente d'ETESIA. Ce faisant, le nouveau propriétaire confirme qu'il a reçu la notice d'utilisation et les conditions de garantie en même temps que l'appareil et qu'il les accepte sans réserve.
- 12) ETESIA se réserve la possibilité de vérifier si les conditions préliminaires d'octroi de la garantie contractuelle ont été respectées par l'acheteur.
- 13) Lorsque l'application de la garantie est demandée, ETESIA livre les pièces détachées dans les meilleurs délais. Une livraison immédiate ne peut cependant être exigée. Un retard de livraison ne justifierait en aucun cas une demande de dommages et intérêts à l'encontre d'ETESIA SAS. De même, tout retard de livraison n'entraînerait aucune prolongation de la garantie.
- 14) Toute revendication supplémentaire vis-à-vis d'ETESIA est exclue.
- 15) Toute panne suspectée d'être un défaut entrant dans le cadre de la garantie contractuelle doit être présentée à un revendeur agréé, seul interlocuteur à pouvoir établir une demande de garantie auprès d'ETESIA. Si un litige devait s'en suivre et en cas d'échec de tout compromis ou de médiation, le seul tribunal compétent sera celui indiqué sur le contrat de concession établi entre ETESIA et le revendeur agréé contacté.

RAPPEL IMPORTANT :

Dès l'achat de l'appareil, la carte de mise en service ou la carte de garantie (selon l'appareil) doit être :

- renvoyée dûment complétée et signée à :

ETESIA – SERVICE GARANTIE
67165 WISSEMBOURG CEDEX
FRANCE

- ou remplie en ligne sur le site extranet.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Selon la directive 2006/42/CE

Nous,

ETESIA

13, rue de l'Industrie, 67165 WISSEMBOURG CEDEX

déclarons sous notre propre responsabilité, que les tondeuses thermiques, type VIVA 46, référence PBE - PBTS - PHE - PHTS - PHB - PHTB auxquelles cette déclaration se rapporte, satisfont aux exigences essentielles de sécurité et de santé de la directive 2006/42/CE modifiée qui leur est applicable, aux réglementations nationales la transposant ainsi qu'aux dispositions des autres directives européennes qui leur sont applicables :

- 2004/108/CE
- 2000/14/CE

Compatibilité électromagnétique.
Émissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments

garantissons que les tondeuses thermiques, type VIVA 46, référence PBE - PBTS - PHE - PHTS - PHB - PHTB satisfont aux exigences de la directive 2000/14/CE en matière d'émissions sonores dans l'environnement, et sont soumises à la procédure de contrôle interne de la production, avec évaluation de la documentation technique et contrôle périodique par un organisme certifié, le CETIM, F- 60304 SENLIS Cedex - :

- Niveau de puissance acoustique moyen mesuré : 96 dB (A)
- Niveau de puissance acoustique garanti: 96 dB (A)

Responsable du dossier technique : M. Schmitt Freddy
13, rue de l'industrie 67165 Wissembourg CEDEX

Modèle :

N° de Série :

Fait à Wissembourg, le 21/09/2009

M. Patrick VIVES



Le Président

Produit susceptible de subir des modifications techniques.
Photographie et illustrations non contractuelles.

ETESIA SAS- 13, Rue de l'Industrie - F-67165 WISSEMBOURG
CEDEX R.C.S. Strasbourg B343 510 996